

b. Quelques caractéristiques du discours scientifique

Selon Tuvia Marc (*Observations sur le vocabulaire, sur les marques d'énonciation et sur la construction dans les discours scientifiques*), une caractéristique forte du discours scientifique est qu'il est a priori tenu pour vrai : « son contenu, ses références, voire son auteur font partie de l'univers de la science qu'il traite, et par ces faits mêmes de tels discours sont acceptés par la communauté scientifique en question ». Il est donc important de repérer les garants de cette véracité et les conditions de son énonciation. Ce sont le nom du chercheur, son grade, le nom du laboratoire auquel il appartient. Les avant-propos des thèses donnent aussi des renseignements sur l'auteur et ses conditions de travail de même que les dédicaces et remerciements précisent parfois les conditions psychologiques et financières dans lesquelles il a travaillé.

Une autre caractéristique du discours scientifique français est l'emploi spécifique des pronoms : particulièrement, contrairement à l'anglais où on peut l'utiliser plus facilement, la réticence à employer « je » et l'absence de « tu ». Au contraire, « nous » est très souvent utilisé et peut poser des problèmes de compréhension par ses valeurs variées : un vrai pluriel d'énonciateurs (par exemple l'auteur et son équipe, ou les coauteurs) ; un pluriel d'énonciation (l'auteur et le lecteur). Dans ce cas on trouve aussi fréquemment « on » ; enfin, le plus souvent, une valeur dite de « modestie ».

Cependant, à première lecture, la caractéristique la plus évidente des textes spécifiques est le vocabulaire spécial qu'on y trouve. C'est d'ailleurs, comme on l'a vu dans l'aperçu historique, ce qui a attiré en premier l'attention des méthodologues. Le fort caractère monosémique qu'il présente en science le rend en effet particulièrement attrayant pour les pédagogues.

En revanche, en sciences humaines, le vocabulaire scientifique ne présente que rarement cet aspect de monosémie. Parfois même « le lexique d'une école n'est définissable que dans l'œuvre même de son fondateur ». En fait, que l'on soit en sciences humaines ou en sciences dites dures, l'acquisition de la terminologie scientifique ne pose pas de problème particulier, « soit que les termes de spécialité se ressemblent fortement d'une langue à l'autre, soit que les professionnels s'appuient sur leur connaissance technique du domaine les acquièrent de façon pragmatique ».

Il est toutefois utile à l'enseignant d'en connaître certaines caractéristiques, que Marc Tuvia décrit ainsi :

- « Le vocabulaire scientifique est composé de vastes champs sémantiques dont les lexèmes sont souvent inconnus du public non spécialisé. Quand certains de ces vocables entrent dans la langue courante, ils perdent leur quasi monosémie originale. (ex : névrosé)
- Le vocabulaire scientifique est souvent appelé « jargon » car « comme les argots, il s'adresse à une communauté de spécialistes. » la transmission du message dépend donc de « l'appartenance de l'émetteur et du récepteur à une communauté langagière ».
- D'autre part, « les lexiques scientifiques sont des systèmes ouverts », même si « certains sont quasi clos (ex : vocabulaire anatomique, et, dans une certaine mesure faune et flore), une création lexicale constante est nécessaire pour satisfaire le besoin de nommer les méthodes d'analyse ou les découvertes nouvelles ».
- L'origine du vocabulaire scientifique :

- Latin et grec,
 - Nom de l'inventeur (ex : maladie de Parkinson)
 - Abréviation (ex : FLS) d'un terme qui doit revenir souvent.
- Enfin, les textes scientifiques explicitent le vocabulaire de façons différentes lorsqu'on a affaire à des textes de recherche ou à des textes d'enseignement : à un haut niveau, il y a peu de définitions de vocabulaire dans les démonstrations, car le lexique est supposé connu. Dans les manuels au contraire, il y a beaucoup de définitions car ils doivent « conduire les lecteurs aux connaissances dont dispose la communauté scientifique ».